



Le Sénat a adopté cinq projets de loi le 1^{er} décembre 2020. La chambre haute du Parlement rejoint ainsi l'Assemblée Nationale qui a adopté ces projets de loi un peu plus tôt. Les travaux du Sénat étaient présidés par son premier vice-président, **Aboubakary Abdoulaye**. D'après le quotidien d'Etat **Cameroon Tribune** en kiosque ce 2 décembre 2020, «*tous ces textes ont fait l'objet de débats animés entre les représentants du gouvernement et les sénateurs*».

Tout a commencé par: «*l'examen du projet de loi portant loi de règlement pour l'exercice 2019. Ce texte a été défendu par le ministre des Finances (MINFI), **Louis Paul Motaze**. Le MINFI a ensuite défendu le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires*», lit-on.

«*Pour la suite des travaux, les débats ont porté sur le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'accord de coopération en matière de migration entre le Cameroun et la Suisse. Défendu par le Ministre des Relations Extérieures, **Lejeune Mbella Mbella**, ce texte définit la coopération entre les deux pays, en matière de migration... Le MINREX a ensuite défendu, en lieu et place du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, le projet de loi autorisant le président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun au protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur*», poursuit le reporter du journal.

Enfin, «*les travaux se sont achevés par le passage du ministre des Transports. **Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe** a défendu le projet de loi qui autorise le président de la République à ratifier l'accord entre le Cameroun et les Emirats arabes unis, relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au-delà*», lit-on.